

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

COMMENTAIRES SUR LA VERSION PRÉLIMINAIRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE 2020 DU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE DU CANADA

Commentaires déposés par l'Association pour la recherche au collégial

DANS L'AVENIR, EST-CE QUE LE PLAN STRATÉGIQUE DE 2020 DU CRSNG AIDERA LE MILIEU DE LA RECHERCHE AU CANADA À RÉALISER CETTE VISION?

Dans sa version préliminaire, le nouveau plan stratégique du Conseil fait référence aux « établissements postsecondaires de toute taille », et nous nous en réjouissons. En effet, d'un océan à l'autre, des chercheuses et des chercheurs de collèges participent à l'augmentation des connaissances, à la formation de la relève et au développement socioéconomique. Au Québec seulement, où notre association est plus active, 48 cégeps, 25 collèges privés, quelque 70 regroupements de recherche ou de transfert, dont 49 centres collégiaux de transfert de technologie (parmi lesquels figurent six centres dans le domaine des pratiques sociales novatrices) et une dizaine d'écoles gouvernementales sont établis. Le potentiel y est considérable, et la contribution, significative. D'ailleurs, les projets menés grâce au soutien du CRSNG, notamment par l'entremise de tous les types de subventions offerts par le programme d'Innovation dans les collèges et la communauté, en témoignent. De plus, dans bien des établissements, les collaborations avec les universités sont nombreuses et fructueuses.

Tout en appuyant l'idée de renforcer la dynamique entre la recherche et l'innovation, nous souhaitons souligner que nous considérons comme fort important que le CRSNG se réfère au Manuel de Frascati (2002, p. 64) pour ce qui concerne la définition du terme « entreprise », de sorte que celui-ci soit entendu de manière large et que l'examen du soutien concerne aussi des organisations telles que les associations, coopératives ou autres organismes relevant de l'économie sociale – souvent sans but lucratif et, par conséquent, sans grands moyens –, les petites et moyennes entreprises (PME), les commerces et les grandes entreprises. Ayant pris position en faveur d'une acception étendue du terme, trois éléments s'imposent selon nous : la reconnaissance de la fragilité et de la vulnérabilité de certaines de ces entreprises ou de certains de ces types d'entreprises; la nécessité de soutenir le regroupement des plus petites organisations, qui pourraient soit élaborer de concert des stratégies de formation et de transformation soit procéder à des travaux de recherche, d'innovation ou de transfert en unissant leurs ressources; la reconnaissance de l'apport incontestable que peuvent jouer les collèges, écoles gouvernementales et regroupement de recherche ou de transfert, dont les centres collégiaux de transfert de technologie, dans la recherche-développement que ces entreprises ne peuvent elles-mêmes assumer. Or, pour que ces établissements du réseau collégial jouent pleinement le rôle de catalyseurs qui peut leur être dévolu, encore faut-il que le gouvernement les soutienne à ce titre, davantage qu'il ne le fait à l'heure actuelle.

Nous tenons à souligner que nous nous réjouissons de lire l'importance accordée par le CRSNG à « favoriser une culture scientifique » ainsi qu'à « bâtir une base de recherche diversifiée et concurrentielle ». La recherche collégiale a, entre autres, ceci de particulier qu'elle permet à de jeunes femmes et à de jeunes hommes qui entament leurs études supérieures un contact stimulant et fructueux avec la recherche. Nous croyons que la contribution de l'enseignement collégial au développement de carrières scientifiques,

dans tous les domaines et toutes les disciplines, peut-être déterminant, et voilà notamment pourquoi l'ARC a mis sur pied ses Prix étudiants (la liste complète des lauréates et des lauréats de ces prix figure sur le site Web de l'ARC). Ainsi, les étudiantes et les étudiants sont au cœur de nos préoccupations. Ils ne sont pas les seuls, bien entendu. Nous recevons en effet très favorablement l'intention du Conseil d'appuyer « dès le début de leur carrière un bassin solide et dynamique [...] de chercheurs ». À cet égard, nous souhaitons le maintien de liens étroits entre le CRSNG et les établissements d'enseignement collégial du Québec, mais aussi avec les organismes qui interviennent au regard de la recherche, comme l'ARC et le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, dans le respect de la structure de l'éducation au Québec.

COMMENT POUVONS-NOUS TRAVAILLER ENSEMBLE POUR QUE NOS EFFORTS SOIENT FRUCTUEUX?

La mission de l'ARC est de promouvoir le développement de la recherche collégiale. Depuis plus de vingt ans, notre association poursuit sa mission, notamment en prenant position sur les questions relatives à ce dossier auprès de différentes instances et en offrant des services à la communauté collégiale. Parmi les projets menés par l'ARC ces dernières années, nous aimerions porter à votre attention la réalisation d'une étude qui a conduit à la première monographie sur le développement de la recherche au sein du réseau collégial québécois, *La recherche collégiale : 40 ans de passion scientifique*. Ainsi, l'ARC a développé au fil de ses 24 ans d'existence une connaissance fine et unique de la recherche collégiale québécoise, en plus de développer des liens d'étroites collaborations avec les principaux acteurs en ce domaine. L'Association a présenté son avis au sujet de la recherche collégiale à maintes reprises.

Nous tenons à souligner que nous apprécions grandement l'approche consultative de la Fondation. Au fil de ces dernières années, nous avons eu nous-mêmes l'occasion de participer à quelques-unes des consultations visant les établissements du réseau collégial.

Dans un autre ordre d'idées, nous aimerions souligner que l'ARC insiste régulièrement sur l'importance que les collèges soient représentés au sein de chacun des groupes qui administrent les ressources liées à la recherche. Comme nous l'avons maintes fois constaté et déploré, jusqu'à ce jour, la recherche collégiale est sous-représentée au sein des instances qui participent de la recherche à l'enseignement supérieur. L'ARC demande donc depuis plusieurs années, voire depuis sa création en 1988, que les chercheuses et chercheurs de collège soient représentés au sein de chacune des instances appartenant au système canadien de la recherche. Ainsi en va-t-il, entre autres, du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Puisque la qualité de la gouvernance du Conseil repose notamment sur un conseil d'administration dont les membres « proviennent de secteurs divers, chacun ayant un point de vue et une compréhension unique du milieu de la recherche et de l'innovation » (p. 23), nous nous tenons à votre disposition pour solliciter des personnes qui pourraient devenir membres du conseil d'administration du CRSNG ou, encore, pour vous soumettre des candidatures de choix. Soyez assurés que nous exécuterions ces tâches avec grand plaisir et beaucoup d'intérêt.